

 Accord sur la Conservation des Albatros et des Pétrels	Sixième Réunion des Parties <i>Réunion virtuelle, 9 - 13 mai 2022 (UTC+10)</i> Projet de Programme de travail du Secrétariat 2023 - 2025 <i>Secrétariat</i>
---	---

RÉSUMÉ

Le programme de travail a été rédigé pour le Secrétariat de l'Accord pour la période triennale 2023 - 2025. Le programme de travail est basé sur les fonctions attribuées au Secrétariat en vertu de l'Accord et sur les tâches spécifiques qui lui sont confiées par la Réunion des Parties et le Comité consultatif, en ce compris les tâches qui figurent dans le programme de travail du Comité consultatif pour 2023 - 2025.

Ce document doit être lu conjointement avec les documents **RdP7 Doc 11** « Projet de programme de travail du Comité consultatif 2023 - 2025 » et **RdP7 Doc 13** « Projet d'accord budget 2023 - 2025 ».

RECOMMANDATIONS

La Réunion des Parties est invitée à:

1. examiner le projet de programme de travail du Secrétariat 2023 - 2025;
2. ajouter ou modifier des tâches au programme de travail qu'elle juge appropriées;
et
3. approuver le programme de travail du Secrétariat 2023 - 2025.

PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL DU SECRÉTARIAT 2023 - 2025

Tâche n°	Sujet/Tâche	Mandat	Agent	2023		2024		2025		Action/détail
				Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	
1	SOUTIEN DES RÉUNIONS DE LA RdP, DU CC ET DES GROUPES DE TRAVAIL			CC13 + GTs		CC14+ GTs		RdP8		
1.1	Prendre les dispositions nécessaires pour les réunions	Article X.a								
	▪ sélection du lieu de réunion		Sec. exéc.	3	3 682	3	3 778	3	3 876	Frais de déplacement
	▪ organisation des contractuels, du lieu de réunion/de l'équipement		Sec. exéc.	5		5		5		
	▪ liaison avec le gouvernement hôte		Sec. exéc.	2		2		2		
1.2	Préparation des documents de réunion	Article X.a								À 60 jours de la réunion
	▪ rédaction de documents de réunion		Sec. exéc., Resp scient, Agent contrac.	35		35	1 500	35	1 500	Coût de l'aide à la préparation du budget
	▪ coordination des documents de réunion		Resp Scient. Sec. exéc.	10		10		5		
	▪ rédaction du rapport sur la mise en œuvre		Resp scient. & Sec. exéc			20		10		
1.3	Soutien de la participation d'experts et de délégués bénéficiant d'un soutien financier	Article VII 5	Sec. exéc.	10		10		5		Correspondance, organisation des déplacements, acquittement des comptes
1.4	Organiser la traduction et l'envoi des documents de réunion, ainsi que la fourniture de services d'interprétation	CC RI 17 (1)								À 30 jours de la réunion
	▪ coordination avec le fournisseur de service		Sec. exéc. & Resp scient.	5		5		5		
	▪ envoi des documents		Resp scient.	5		5		3		
1.5	Soutien et conduite des réunions	Article X.a								
	▪ déplacements pour les réunions		Sec. exéc. & Resp scient.	8	6 312	8	6 476	8	6 644	4 jours par réunion, billets d'avion

Tâche n°	Sujet/Tâche	Mandat	Agent	2023		2024		2025		Action/détail
				Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	
	▪ déplacements pour les réunions		Agent contrac.	4	3 156	4	3 394	2	3 482	billets d'avion
	▪ participation à la réunion		Sec. exéc. & Agent scient	32	7 890	32	8 095	16	4 416	hébergement/ indemnités
	▪ participation à la réunion		Agent contrac.	12	7 364	12	7 555	6	4 416	emploi de contractuels, hébergement
1.6	Préparer le rapport de la réunion et le diffuser à toutes les Parties	Article X.a	Sec. exéc. & Resp scient	10		10		10		
2	GESTION DU SECRÉTARIAT									
2.1	Administrer le budget de l'Accord et le Fonds spécial prévu à l'Article VII (3) conformément au Règlement financier de l'Accord	Article X.g								
	▪ paiement des comptes		Sec. exéc.	15		15		15		
	▪ préparation des factures et des reçus		Sec. exéc.	4		4		4		
	▪ préparation des États financiers		Sec. exéc.	4		4		4		
	▪ maintenir des registres des avances et des actifs		Sec. exéc.	1		1		1		
2.2	Préparer les rapports financiers biannuels pour l'information des Parties et du Président du Comité consultatif	CC2, RdP2	Sec. exéc.	4		4		4		
2.3	Fournir des informations au public sur l'Accord et ses objectifs, et promouvoir les objectifs de l'Accord	Article X.h								
	▪ préparation d'ACAP Latest News pour le site Web		Resp d'information, Agent contrac.	90		90		90		
	▪ maintenir/mettre à jour les liens du site Web, les plans de gestion et les publications		Resp d'info, Resp scient. & Agent contrac	5		5		5		
	▪ gestion de la page Facebook de l'ACAP		Resp d'info. & Agent contrac.	5		5		5		

Tâche n°	Sujet/Tâche	Mandat	Agent	2023		2024		2025		Action/détail
				Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	
	▪ préparation de matériel scientifique		Resp scient. & Agent contrac	10		10		10		
2.4	Mise à jour et maintien du site Web de l'ACAP	Article X.h	Resp scient. & Agent contrac.	20	8 416	20	8 635	20	8 860	
2.5	Rassembler selon les besoins les informations résumées fournies par les Parties sur la mise en œuvre et le fonctionnement efficace de l'Accord, particulièrement en ce qui concerne les mesures de conservation prises	Article X.j ;								
	▪ examiner les données, assurer la liaison avec les parties intéressées, modifier la base de données, rassembler les informations et rédiger des rapports de synthèse	Article VII (1) c); Article VIII (10)	Resp scient. & Sec. exéc			20				
2.6	Préparer un rapport sur les activités du Secrétariat pour les réunions du CC et de la RdP	Article X f)	Sec. exéc.	2		2		2		
2.7	Recruter et gérer le personnel du Secrétariat conformément au Statut du personnel et aux directives de la Réunion des Parties	Statut du personnel	Sec. exéc.	5		5		5		
3	FACILITATION DU TRAVAIL DU COMITÉ CONSULTATIF									
3.1	Aider le Président du Comité consultatif selon les besoins afin de faciliter les travaux du CC	Article X k)	Sec. Exéc. & Resp scient.	25		25		25		
3.2	Aider le Président du Comité consultatif à préparer un rapport à l'intention de la RdP sur les activités du Comité consultatif	Article IX 6.e)	Sec. Exéc. & Resp scient.			2		1		
3.3	Aider les présidents du Groupe de travail sur le statut des populations et de la conservation selon les besoins afin de faciliter les travaux du Groupe	Article X k)								

Tâche n°	Sujet/Tâche	Mandat	Agent	2023		2024		2025		Action/détail
				Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	
	Examiner les lacunes dans les données soumises à l'ACAP sur les populations, le suivi, la gestion des sites de reproduction, les menaces et la protection réglementaire ; réclamer les données non communiquées et incorporer les modifications	Programme de travail du CC tâche 2.1	Resp scient.	25		25		25		
	Examiner et affiner les interrogations normalisées et les données de sortie pour leur analyse et interprétation. Continue à améliorer la structure du portail de données et des interrogations	Programme de travail du CC tâche 2.2	Resp scient. & Agent contrac.	25	5 260	25	5 397	25	5 537	Programmeur/ développeur de données consultant
	Evaluer et actualiser les tendances mondiales en matière de populations	Programme de travail du CC tâche 2.3	Resp scient.	10		10		10		
	Mettre à jour les évaluations d'espèces de l'ACAP	Programme de travail du CC tâche 2.4	Resp scient.	31		31		31	4.000	Coûts pour BirdLife pour mettre à jour les cartes.
	Traduire les évaluations d'espèce et les lignes directrices de l'ACAP en espagnol et en français	Programme de travail du CC tâche 2.5	Resp scient. & Agent contrac.	3	4 000	3	4 000	3	4 000	
	Identifier les espèces ou populations prioritaires pour le suivi des nombres, des tendances et de la démographie	Programme de travail du CC tâche 2.6	Resp scient.	5		5		5		
	Examiner les données disponibles sur le suivi/la répartition des albatros et des pétrels afin d'assurer la représentativité des classes d'espèce/d'âge. Hiérarchiser les lacunes et encourager les études visant à combler les lacunes	Programme de travail du CC tâche 2.7	Resp scient.			5	1 000			
	Identifier et/ou examiner les espèces ou les populations prioritaires pour les mesures de conservation	Programme de travail du CC tâche 2.8	Resp scient.	5		5		5		
	Passer les progrès en revue et hiérarchiser les menaces qui pèsent sur les sites de reproduction et identifier les lacunes dans les connaissances	Programme de travail du CC tâche 2.9	Resp scient.	5		5		5		

Tâche n°	Sujet/Tâche	Mandat	Agent	2023		2024		2025		Action/détail
				Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	
	Examiner et mettre à jour les lignes directrices conformes aux meilleures pratiques	Programme de travail du CC tâche 2.10	Resp scient.	10		10		10		
	Préparer les rapports d'activité pour les réunions du CC	Programme de travail du CC tâche 2.11	Resp scient.	30		30				
	Développer de nouvelles lignes directrices pour les questions prioritaires.	Programme de travail du CC tâche 2.12	Resp scient.	2		2		2		
3.4	Aider le président du Groupe de travail sur la capture accessoire d'oiseaux de mer selon les besoins afin de faciliter les travaux du Groupe	Article X k)								
	Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie d'engagement de l'ACAP auprès des ORGP et de la CCAMLR (SBWG10 Doc 07) et passer en revue à chaque réunion du GTCA; Les Parties concernées invitent et aident les ORGP et autres organisations internationales pertinentes à évaluer et réduire la capture accessoire des albatros et des pétrels. Affiner les ressources spécifiques à l'ACAP destinées aux ORGP sur les bonnes pratiques en matière de collecte des données de la capture accessoire et présenter ces données aux ORGP.	Programme de travail du CC tâche 3.1	Sec. Exéc., Resp scient. & Agents contrac	70	30 000 1 000	70	30 000 1 000	70	30 000 1 000	Participation à réunions des ORGP. Frais de traduction
	Compléter les lignes directrices de l'ACAP pour le retrait des oiseaux de mer enchevêtrés dans les filets (senne coulissante et chalut)	Programme de travail du CC tâche 3.3	Resp scient.	5	1 000					Frais de traduction et de la conception.
	Poursuivre la mise à jour par étapes des fiches d'information sur les méthodes d'atténuation sous un format simplifié : 1) pratiques sécurisées de lestage de lignes 2) actualiser les conseils relatifs aux lignes d'effarouchement des oiseaux dans la pêche palangrière pélagique et démersale, et 3) actualiser les fiches d'information relatives aux mesures de bonnes pratiques de l'ACAP.	Programme de travail du CC tâche 3.4	Resp scient.	5		5	10 000	5		Frais de traduction et de la conception.

Tâche n°	Sujet/Tâche	Mandat	Agent	2023		2024		2025		Action/détail
				Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	
	- Poursuivre davantage d'approches permettant d'améliorer l'application des meilleures pratiques en matière d'atténuation des captures accessoires des oiseaux de mer. Continuer à développer et affiner une stratégie et des supports de communication afin de : ⇒ Insuffler un nouvel élan aux avis ⇒ Communiquer auprès de différents publics (p. ex. présentations, vidéos, autres outils multimédias) et inclure des récits de réussites et des informations permettant de lever les obstacles à la mise en œuvre. Modéliser la menace que représente la capture accessoire pour les populations d'oiseaux de mer afin de communiquer le risque d'extinction pour les espèces à l'ACAP. Continuer à participer à des cadres de certification, en : ⇒ Contribuant aux examens des normes sur les considérations relatives à la capture accessoire pour que celles-ci soient alimentées par les avis de l'ACAP. ⇒ Fournissant des informations aux Parties et à d'autres acteurs pour permettre la formulation de commentaires sur les évaluations des pêcheries individuelles.	Programme de travail du CC tâche 3.5	Resp scient. Sec. Exéc. & Agents contrac	10		10		10		Détachement éventuel afin d'approfondir certains domaines spécifiques de la communication et de compléter le travail de tout consultant à temps partiel que le Secrétariat pourrait employer comme conseiller en communication. Le Secrétariat continuera à impliquer, selon les besoins, la consultante qui a déjà fourni des conseils sur ce processus. Le secrétariat de l'ACAP continuera de recevoir les notifications des systèmes de certification des pêches et les partagera avec le sous-groupe, le cas échéant.
	Informer sur les indicateurs en matière de capture accessoire, en veillant à collecter les données, à affiner au besoin les approches méthodologiques et à rédiger les rapports nécessaires pour ce faire.	Programme de travail du CC tâche 3.7	Resp scient. & Agent contrac	20	10 000	20	10 000	20	10 000	Besoin d'un contrat puisqu'il s'agit d'un élément de travail clé (0,25 ETP ?)
	Tenir à jour une bibliographie d'informations pertinentes sur la capture accessoire	Programme de travail du CC tâche 3.14	Resp scient.	5		5		5		
3.5	Aider le président du Groupe de travail sur la taxonomie selon les besoins afin de faciliter les travaux du Groupe	Article X k)								

Tâche n°	Sujet/Tâche	Mandat	Agent	2023		2024		2025		Action/détail
				Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	
	▪ Poursuivre la mise en place d'une base de données morphométriques et de plumage	Programme de travail du CC tâche 1.2	Resp scient.	1		1		1		
3.6	Réviser, affiner et normaliser les critères d'inscription de nouvelles espèces à l'Annexe 1	Programme de travail du CC tâche 5.3	Resp scient.	3		3		3		
3.7	Examiner et mettre à jour toute publication non encore spécifiée dans le Programme de travail.	Programme de travail du CC tâche 5.4	Resp scient.	5		5		5		
3.8	Élaborer un système d'indicateurs du succès de l'Accord de l'ACAP	Programme de travail du CC tâche 5.5	Resp scient.	5		2		2		
3.9	Passer en revue les indicateurs de performance de l'ACAP	Programme de travail du CC tâche 5.6	Resp scient.	5		5		5		
3.10	Gérer une base de données de la littérature scientifique pertinente.	Programme de travail du CC tâche 5.7	Resp scient.	10		10		10		
3.11	Gérer un répertoire des lois applicables	Programme de travail du CC tâche 5.8	Resp scient.	1		1		1		Les Parties sont appelées à transmettre des informations supplémentaires lorsqu'elles sont disponibles.
3.12	Gérer une liste des autorités, centres de recherche, scientifiques et organisations non gouvernementales qui présentent un intérêt pour l'ACAP	Programme de travail du CC tâche 5.9	Resp scient. Resp d'info, Agent contrac	2		2		2		Les Parties sont appelés à fournir des informations supplémentaires lorsqu'elles sont disponibles.
3.13	Soutien à la Journée mondiale de l'Albatros	Programme de travail du CC tâche 5.12	Resp d'info & Agent contrac	20	3 000	20	3 000	20	3 000	Frais d'élaboration, production et distribution des ressources de la WAD

Tâche n°	Sujet/Tâche	Mandat	Agent	2023		2024		2025		Action/détail
				Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	
4	MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD									
4.1	Aider les Parties à assurer la formation et le soutien technique et financier d'autres Parties sur une base multilatérale ou bilatérale en vue de faciliter la mise en œuvre de l'Accord.	Article VIII (14)	Sec. exéc. & Resp scient.	5		5		5		
4.2	Promouvoir et coordonner les activités relevant de l'Accord, y compris le Plan d'action, conformément aux décisions de la Réunion des Parties	Article X c)	Sec. exéc.	15		15		15		
4.3	Assurer la liaison avec les États de l'aire de répartition non-parties à l'Accord et les organisations régionales d'intégration économique en vue de faciliter la coordination entre les Parties et les États non-parties de l'aire de répartition, et les organisations et institutions internationales et nationales dont les activités intéressent directement ou indirectement la conservation des albatros et des pétrels.	Article X d)	Sec. exéc.	15	10 520	15	10 704	15	11 075	Billets d'avion, hébergement, indemnités
4.4	Consulter et conclure des arrangements, avec l'approbation de la Réunion des Parties, avec d'autres organisations et institutions et échanger des informations et des données, le cas échéant.	Article XI 2c), 3 & 4	Sec. exéc.	10	15 780	10	16 190	10	16 611	Billets d'avion, hébergement, indemnités
4.5	Faciliter l'accession à l'Accord d'États de l'aire de répartition non-parties à l'ACAP	Article X d), k)	Sec. exéc.	3		3		3		Travailler avec les Parties gérantes et d'autres Parties au besoin
4.6	Compilation du rapport triennal sur la mise en œuvre	Article IX 6 (d)	Resp scient. & Sec. exéc			10		10		
5	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS									
5.1	Aider le Comité consultatif et les Parties à fournir une aide technique et un renforcement des capacités	Article IV (2)	Sec. exéc & Respt scient.	20		20		20		

Tâche n°	Sujet/Tâche	Mandat	Agent	2023		2024		2025		Action/détail
				Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	
5.2	Soutenir les détachements au Secrétariat en vue de faciliter le renforcement des capacités.	RdP2	Respt scient. & Sec. exéc.	10		10		10		